



Restaurant scolaire

ANNEXE 1 - Tarifs

Repas enfant	Repas enfant allergique (repas fourni par les parents)	Repas occasionnel	Repas adulte
3.40 €	1.80 €	4.20 €	5.60 €

Délibération n°2022-31 du Conseil Municipal en date du 23/06/2022

ANNEXE 2 – Paiement

Les paiements doivent être déposés ou envoyés au Service de Gestion Comptable de Chinon :

S.G.C.
Bd Paul-Louis Courier
37501 CHINON

Les paiements peuvent aussi être effectués via PayFip : accès direct sur la page d'accueil du site internet de la commune www.saint-nicolas-de-bourgueil.fr.



www.saint-nicolas-de-bourgueil.fr 